



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE
SABLÉ-SUR-SARTHE

RAPPORT ANNUEL SUR L'ACTIVITÉ 2013

Sommaire

I - Le bilan de l'activité en 2013	page 2
II - Les résultats du compte administratif 2013	page 16
III - Communication	page 20

I - Le bilan de l'activité en 2013

Le présent rapport d'activités est établi, comme celui de 2012, en reprenant les différentes délégations des Vice-présidents et Conseillers délégués.

Il comprend en outre diverses annexes développant certaines activités conduites par la Communauté, comme l'élimination des déchets et le Programme Local de l'Habitat ou les rapports d'activités des organismes auxquels la Communauté est adhérente (Syndicat mixte du SMAPAD «Ouest Park», Pays Vallée de la Sarthe et Syndicat Mixte de Restauration de la région de Sablé).

1 – Administration générale, finances, développement économique et TIC

La Communauté de communes compte en 2013 (recensement 2011) 27 100 habitants (population municipale) et 30 711 habitants en population totale (source DGF 2013).

Le Conseil communautaire a tenu 6 séances et délibéré sur les 238 projets portés aux ordres du jour (308 en 2012). Il a tenu plusieurs séances décentralisées à Précigné, Le Bailleul, Auvers-le-Hamon et Parcé-sur-Sarthe.

Le Bureau communautaire s'est réuni à 8 reprises (11 en 2012). Il a validé 130 décisions (159 en 2012) en application des dispositions de l'article L 5213-13 du CGCT. Le Président a pris 37 décisions (40 en 2012) en application du même article.

La dématérialisation des actes budgétaires est effective dans le cadre de la convention avec les services de l'État (avec le tiers de télétransmission « Fast »).

Il y a eu une modification des statuts portant sur les interventions en milieu scolaire dans le domaine sportif complétant ainsi l'ensemble du dispositif des IMS (culture scientifique, technique et industrielle). L'autre transfert envisagé concernant un type de fonds de concours a été rapportée en 2014 car du ressort de dispositions réglementaires et non statutaires.

La convention passée en 2011 avec la Maison de l'Emploi pour inscrire dans les marchés publics des clauses d'insertion a permis d'accompagner les entreprises qui ont réservé 1 430 heures (1 115 en 2012) sur certains types de travaux destinés à des personnes en insertion.

La convention avec la commune de Le Bailleul a été reconduite avec les deux communautés de communes du Pays fléchois et de Sablé-sur-Sarthe, pour assurer la poursuite du financement du service État-Civil de la commune suite au transfert du Pôle Santé Sarthe et Loir (PSSL).

La convention avec l'Amicale Vildis a été corrigée pour la mise à disposition de personnel et l'attribution d'une subvention compensatrice.

L'incendie du site Madeleine Marie à Sablé-sur-Sarthe, comprenant notamment l'école de Danse, le 17 juillet 2013, a mis en lumière la nécessité de régulariser avec les communes la mise à disposition réciproque de biens pour l'exercice de compétences ou la tenue de réunions communautaires dans des bâtiments municipaux. Cette régularisation s'est faite au fur et à mesure des séances de conseils municipaux.

La Communauté de communes comptait 181 agents en décembre 2013 (188 en 2012). En matière de Ressources Humaines, le Comité Technique Paritaire s'est réuni à 4 reprises. Parmi les points majeurs abordés, il faut noter l'instauration par la collectivité de la participation au financement de la protection sociale complémentaire des agents, l'évolution dans l'organisation du service environnement suite à la refonte des tournées dans le cadre de la redevance incitative, l'information sur la médecine préventive au travail, les emplois d'avenir, les questions d'hygiène et sécurité au travail, les ratios d'avancement de grades, les mécanismes de déprécarisation CDIsation et le plan de formation qui retient les domaines d'intervention (Management, hygiène et sécurité).

En matière de finances, 2013 a été la deuxième année d'application du Fonds de Péréquation des recettes Intercommunales et Communales (FPIC).

Ce nouveau système ayant été stabilisé, avec une évolution favorable des critères retenus, la Communauté de communes a proposé de retenir le régime de droit commun. De ce fait, les communes ont bénéficié, à leur grande majorité, d'une ressource complémentaire. Seules les deux communes d'Auvers-le-Hamon et de Sablé-sur-Sarthe ont été contributrices. Par ce choix, la Communauté de communes a favorisé une solidarité financière pour 14 communes, avec l'accord des deux communes d'Auvers-le-Hamon et de Sablé-sur-Sarthe. De son côté, la Communauté de communes a été contributrice nette à hauteur de 4 236 € (125 242 € de contribution versée - 121 006 € d'attribution reçue) contre 16 813 € en 2012.

Régime dérogatoire retenu en 2012 :

	<u>Bénéficiaire net</u>	<u>Contributeur net</u>	<u>Net global</u>
Asnières-sur-Vègre	-	-	
Auvers-le-Hamon	-	-	
Avoise	-	-	
Bailleul (le)	-	-	
Bouessay	-	-	
Courtillers	-	-	
Juigné-sur-Sarthe	-	-	
Louailles	-	-	
Notre-Dame-du-Pé	-	-	
Parcé-sur-Sarthe	-	-	
Pincé	-	-	
Précigné	-	-	
Sablé-sur-Sarthe	-	-	
Solesmes	-	-	
Souvigné-sur-Sarthe	-	-	
Vion	-	-	
Communauté de Communes		- 16 813 €	
Totaux	----- -	----- - 16 813 €	- 16 813 €

Régime de droit commun retenu en 2013 :

	<u>Bénéficiaire net</u>	<u>Contributeur net</u>	<u>Net global</u>
Asnières-sur-Vègre	+ 2 262 €	-	
Auvers-le-Hamon	-	- 3 143 €	
Avoise	+ 2 541 €		
Bailleul (le)	+ 5 273 €		
Bouessay	+ 5 095 €		
Courtillers	+ 6 470 €		
Juigné-sur-Sarthe	+ 5 335 €		
Louailles	+ 2 086 €		
Notre-Dame-du-Pé	+ 4 427 €		
Parcé-sur-Sarthe	+ 9 114 €		
Pincé	+ 1 039 €		
Précigné	+ 9 859 €		
Sablé-sur-Sarthe	-	- 68 408 €	
Solesmes	+ 549 €		
Souvigné-sur-Sarthe	+ 3 225 €		
Vion	+ 7 466 €		
Communauté de Communes		- 4 236 €	
Totaux	----- + 64 741 €	----- - 75 787 €	- 11 046 €

Toujours en matière de finances, la Chambre Régionale des Comptes a rendu sa lettre d'observations définitives sur la gestion de la Communauté pour la période 2007 – 2012. 4 sujets y ont été abordés : les compétences et l'organisation, la fiabilité des comptes et la prévision budgétaire, la situation financière de l'EPCI, les effectifs et les charges de personnel. La Chambre a formulé deux recommandations : élaborer un nouveau Plan Pluriannuel d'investissement (PPI) pour mieux assurer la sincérité des prévisions budgétaires et améliorer le taux de réalisation des dépenses annuelles d'investissement, et également mettre à profit la stabilisation des compétences et des recettes fiscales pour améliorer la maîtrise de ses charges de personnel. En conclusion, la Chambre indique que « la situation financière paraît globalement saine ».

La Communauté dans sa réponse a développé un argumentaire montrant :

- Que la montée en compétence s'est faite dans la transparence financière avec la ville de Sablé
- Que la montée en puissance a généré des recrutements pour répondre aux besoins locaux, étendus à l'ensemble du territoire communautaire
- Que la mutualisation des effectifs est une source d'économies importantes
- Que la prévision budgétaire a été contrainte par un programme difficile à mettre en œuvre (le Centre de ressources du patrimoine) du fait du classement au titre des Monuments historiques
- Que l'ensemble des données financières font l'objet de suivis permanents avec des tableaux de bords

Il convient d'ajouter que comme chaque année, la Ville de Sablé-sur-Sarthe et la Communauté de communes ont mis à jour la convention de répartition des charges (dites « opérations réciproques ») fixant les contributions et le montant des contributions de chacun pour les charges de location de locaux, de frais généraux et de personnels.

Le montant des fonds de concours a été provisionné pour différents équipements : casernes incendie et secours de Parcé-sur-Sarthe et Bouère, modulaires pour la MAE, travaux au guichet unique et pour les archives, locaux du CISPD.

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale ayant été approuvé, la commune du Dureil a intégré la Communauté de communes au 1^{er} janvier 2014. Elle est donc la 17^{ème} commune de la Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe.

Dans la continuité de ce nouveau Schéma, la Communauté a délibéré sur les modalités de représentation des communes au sein du conseil. Elle a choisi de fixer ces modalités en utilisant tous les dispositifs permettant de disposer du maximum possible. Le conseil sera ainsi composé de 45 membres (contre 69 actuellement).

L'activité du Cybercentre s'est poursuivie en 2013 mais dans un contexte nouveau du fait de l'incendie du site Madeleine Marie le 17 juillet 2013. Certaines activités ont été installées dans la bibliothèque municipale Pierre Reverdy et d'autres sont dispensées dans l'école Gilles Ménage (Alpha Sablé, Aînés ruraux,...).

Le développement économique constitue un axe majeur de l'activité de la Communauté. Il revêt plusieurs axes dont les cessions de terrains en Zones d'activités, le partenariat avec les entreprises et les institutions, la prospection, l'activité d'Ouest Park.

Différentes ventes de terrains sont intervenues dans les zones d'activités communautaires :

- ZA de la Martinière : une vente pour la création d'un cabinet comptable
- ZA des Mandrières : projet d'unité de méthanisation, projet MANE (nouvelle unité FPS)
- ZA des Séguinières : contrôle technique,....

La Communauté a déposé le dossier d'autorisation d'aménager la tranche n° 2 de la ZA des Séguinières. Mais ce dossier restera sans suite du fait des acquisitions foncières (propriété Gaudin, la Maison neuve) réalisées dans ce secteur qui conduisent à repenser complètement l'aménagement de cette zone d'activités. Les travaux de la contre allée de la zone de la Martinière ont été achevés.

Pour la future zone d'activités des Mandrières, la Communauté de communes a poursuivi, via la SAFER, les négociations avec les différents propriétaires. L'acquisition des propriétés Gaudin, Davière, Renault, Pottier a été décidée.

Sur Ouest Park, la 6^{ème} tranche de travaux s'est poursuivie avec notamment la création d'une micro station d'épuration. L'ensemble des entreprises présentes sur le Parc poursuivent leurs activités. Du fait de la mise en œuvre du Schéma départemental de Coopération intercommunale, les statuts du SMAPAD ont du être modifiés. Enfin, le Club de Développement a poursuivi ses activités au sein des différents ateliers mis en place sur des sujets comme la mobilité, le bilan carbone des entreprises, l'insertion et le handicap. L'assemblée générale d'automne a permis de dresser un bilan des différents travaux de ces commissions. Le programme d'actions concerté avec Pôle Emploi a été également poursuivi (mise en place d'actions de formation, renouvellement des semaines de l'emploi, forum, carrefour des métiers,.... Le Club compte 107 entreprises et a décidé d'ouvrir un atelier des artisans dont l'animation a été confiée à M. Fourmond. L'assemblée générale de printemps a accueilli Jérémie Beyou, navigateur skippeur du Vendée Globe, et Guillaume Balland, responsable sponsoring Banque Populaire, autour du thème « un homme, une équipe, une aventure... ».

Le Blog Mission économique mis en ligne en 2012 poursuit son activité de lien inter entreprises. 47 nouveaux dossiers ont été instruits sur 2013 (création, extension, reprise) et 26 concrétisés ce qui est en retrait par rapport à 2012. La Mission économique a adhéré au réseau Développement Innovation. Elle participe aux travaux de Sarthe Développement et de la Maison de l'emploi.

MANE (FPS) a confirmé son projet de création d'une nouvelle unité de fabrication d'arômes pour l'industrie agroalimentaire. Un terrain de 35 380 m² a été cédé en continuité de la zone d'activités des Vignes. Le contrat avec le Cabinet Strate a été renouvelé pour poursuivre l'action de la Mission économique en matière de prospection.

2 – Voirie - Travaux

La Communauté a conduit, comme chaque année, son programme d'entretien des 850 kilomètres de voirie d'intérêt communautaire.

Le programme des opérations a été défini par la Commission et le groupe de travail chargés de préciser les priorités. De même pour les travaux de fauchage débroussaillage, des réunions ont été organisées avec chaque commune pour finaliser le programme annuel.

Les travaux principaux, au titre de l'exercice 2013, ont concerné des travaux de reprofilage de fossés sur Le Bailleul et Précigné (pour un montant de 12 400 € hors régie).

Des travaux d'enduits (pour un montant de 43 000 € hors régie) ont été retenus sur les communes de Notre-Dame-du-Pé, Parc-sur-Sarthe et Vion.

Les programmes les plus importants ont concerné la réfection de trottoirs et reprise de chaussées, pour un montant total de 481 000 €, principalement sur Asnières-sur-Vègre (rue principale), Avoise (rue principale), Juigné-sur-Sarthe (Port Etroit), Parc-sur-Sarthe (rue Claude Chappe), Sablé-sur-Sarthe (rue de Bel Air, rue Guynemer, route de Ballée, allée Verte, route de Précigné, rue Pierre et Marie Curie, boulevard de la Gare).

Les travaux de mise en accessibilité du domaine public se poursuivent conformément au programme arrêté suite à l'étude SAFEGE et aux orientations définies en lien avec la Commission accessibilité. Celle-ci a dressé un bilan de l'action à fin 2013 montrant que sur le territoire communautaire :

- 126 places de stationnement conformes ont été aménagées
- 640 bandes podotactiles et 200 potelets ont été posés pour la mise aux normes des passages piétons

Le service a procédé, comme chaque année, à du renouvellement de matériel, notamment l'acquisition d'un fourgon et il s'est doté d'une mini-pelle.

Pour ce qui concerne l'entretien des points lumineux dans les zones d'activités, la Communauté de communes a décidé d'inscrire son action dans le cadre du contrat de Partenariat Public Privé engagé par la Ville de Sablé. Au total, la Communauté prendra en charge 12,91 % des dépenses d'entretien des points lumineux communautaires (453 points lumineux sur les 3 508 recensés). Ces charges comprennent : la gestion exploitation de l'énergie - gestion technique, l'exploitation maintenance, les réparations, les frais de gestion.

Enfin, dans le cadre des actions relatives à la fourrière pour animaux errants, la convention avec la SPA de Laval a été reconduite pour une nouvelle période de 3 ans. Au total, 50 animaux ont été accueillis (77 en 2012).

3 – Logement

La Communauté a poursuivi sa participation active dans les différentes instances départementales concernant la politique du logement : Pôle Habitat indigne, Plan départemental pour le logement des personnes défavorisées, Observatoire du logement. Elle a apporté aussi sa contribution au financement de l'Observatoire départemental du logement.

Le bilan de la 1^{ère} année du PLH 2011-2016 a été réalisé. Il montre un taux de réalisation des objectifs à hauteur de 42 % environ sur la période (71 logements mis en chantier sur les 170 prévus). L'année 2013 confirme une tendance forte enregistrée depuis 2009. Toutes les communes de la Communauté, excepté Le Bailleul, enregistrent une baisse des mises en chantier.

La première action majeure engagée avec la mise en oeuvre du PLH approuvé concerne l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat). Elle se déroulera sur les années 2013-2015. Elle envisage 3 axes d'intervention : la lutte contre l'habitat indigne, la précarité énergétique, l'adaptation des logements pour personnes âgées et handicapées. L'objectif fixé initialement (244 logements) a fait l'objet d'un avenant portant sur la période à retenir 259 logements aidés (220 propriétaires occupants, 39 propriétaires bailleurs). S'y ajouteront 100 logements entrant dans le programme spécifique d'aide à la performance énergétique. L'ANAH, le Fonds d'Etat d'aide à la rénovation thermique, le Conseil général et la Communauté apporteront des aides aux propriétaires réalisant des travaux. Le suivi animation de ce programme sera assuré par le PACT 37 (avec le soutien du PACT 72). Les bénéficiaires de ces aides se répartissent sur les communes de Sablé-sur-Sarthe, Parcé, Auvers-le-Hamon, Le Bailleul, Asnières-sur-Vègre, Précigné. Toujours dans ce cadre, un avenant au contrat local d'engagement a été signé pour la période 2014 – 2017 pour permettre l'accès aux aides en matière de lutte contre la précarité énergétique. Au total pour 2013, 26 propriétaires occupants pour un objectif de 30 ont bénéficié d'aides ; 7 propriétaires bailleurs (objectif de 8). Ces projets aidés représentent un montant de 608 743 € de travaux réalisés à 70 % par des entreprises de la Communauté de communes.

La Communauté de communes a apporté sa garantie d'emprunt à hauteur de 20 % à la Mancelle d'habitation pour l'acquisition d'un logement en VEFA sur Sablé (Clos d'Anjou, rue de la Libération).

Les 2 aires d'accueil des gens du voyage ont connu un taux global d'occupation de 30 % en 2013 (51 % en 2012) avec un taux d'occupation de 25 % à Sablé (53 % en 2012) et 50 % à Parcé-sur-Sarthe (43 % en 2012). Cette fréquentation est continue sur l'année, plus forte en été et en automne. L'aire de Parcé-sur-Sarthe était complète du 1^{er} septembre au 31 décembre. Plusieurs familles se sont pratiquement sédentarisées sur l'aire de Parcé-sur-Sarthe. Le nombre de nuitées s'établit à 1 832 en 2013 (3 189 en 2012).

La durée moyenne des séjours est de 26 jours (38 en 2012). La durée moyenne sur l'aire de Parcé-sur-Sarthe est toujours plus élevée avec 45 jours (70 en 2012).

Au total, 71 familles ont été accueillies sur les deux aires (194 enfants, 249 adultes). 44 % des accueils concernent des personnes de moins de 18 ans (52 % en 2012). 58 % ont moins de 25 ans (67 % en 2012). Les couples avec enfants représentent 80 % des familles accueillies (81 % en 2012).

Le budget de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à 150 100 €.

La Communauté a décidé de maintenir la modulation des tarifs de la redevance journalière : 4 € au printemps et en été et 7, 8 ou 9 € en automne et hiver en fonction du nombre de caravanes.

Une opération a été renouvelée avec le Centre social Voyageurs 72 autour de «café rencontre». L'année 2013 a aussi mis en œuvre le projet d'établissement de « Voyageurs 72 », entièrement refondu en 2012. Ce projet s'organise autour de plusieurs nouveaux objectifs : accueil général et renforcé pour les familles, accès aux droits (aides aux démarches, domiciliation, service postal), parentalité (scolarisation, santé), insertion sociale (savoirs de base, code la route), habitat et insertion professionnelle. La Communauté apporte une subvention revalorisée (4 492 €).

Enfin, la Communauté a pris en charge les frais de scolarisation de 6 enfants sur Parcé-sur-Sarthe (15 en 2012) et 17 enfants sur Sablé-sur-Sarthe (21 en 2012).

La Communauté de communes a achevé les travaux de la résidence sociale dans le bâtiment situé Grande Rue à Sablé. Cette opération comprend 10 logements dont 1 accessible et 3 logements pour SDF. La mise en service a été effective en novembre 2013. Une convention de mise à disposition a été signée avec la Croix-Rouge, gestionnaire historique de la Résidence sociale, convention conclue pour une durée de 40 années à titre gratuit conformément aux accords départementaux avec l'État et le Conseil général. La mise en service a été effective en novembre 2013.

4 – Solidarité, insertion et prévention de la délinquance

Le CIAS et sa commission permanente ont instruit 323 dossiers (342 en 2012) de demandes d'aides facultatives en 2013. Les aides à l'énergie progressent surtout pour les factures d'électricité (+ 22,20 %). Les dossiers de demande d'aide pour l'eau sont en baisse (- 30,60 %). A noter sur ce point, le partage des aides entre le CIAS (6,28 %) et Véolia (93,72 %). Les demandes pour les voyages scolaires restent pratiquement stables en nombre et en montant attribué. Pour sa part, le Fonds de Solidarité Logement a enregistré une diminution du nombre de dossiers de demande (- 19,44 %). Le montant total des aides accordées a été de 20 167 €, quasi identique à 2012. Les aides effectivement réglées sont en baisse (- 19,20%) Les conditions d'attribution des aides et notamment celle concernant la justification d'un règlement partiel explique en grande partie cette différence.

Les aides alimentaires sont majoritaires avec 401 dossiers instruits et accordés pour un montant total de 7 639 € en baisse importante (- 37,4 %) du fait du plafonnement du dispositif intégré au règlement intérieur à compter du 13 juin 2013.

La Communauté de communes comptait 489 bénéficiaires du RSA (475 en 2012, 541 en 2011, 621 en 2010) soit une augmentation de 2,94 %, dont 399 sur Sablé (+ 5,27 % par rapport à 2012).

Le CCAS de Sablé accompagne environ 30 % des bénéficiaires de Sablé. Les autres sont suivis par les travailleurs sociaux du secteur ou le Pôle Emploi.

La Communauté de communes a poursuivi son soutien aux ateliers et chantiers d'insertion conduit par la Croix-Rouge (activité Vesti Boutique). L'activité « Ressourcerie » (en lien avec la déchèterie) a été reprise par la Croix Rouge avec installation dans un local rue Saint-Nicolas à Sablé-sur-Sarthe comprenant une partie atelier pour le démantèlement ou la remise en état, et une partie vente pour la commercialisation des produits destinés au réemploi. Ce nouveau chantier emploie 18 salariés en contrat unique d'insertion, 4 jeunes en contrat CIVIS et 1 salarié reconnu de la qualité de travailleur handicapé (RQTH).

Une convention a été signée avec la Croix Rouge pour fixer les conditions de détournement d'objets sur la déchèterie en vue du réemploi.

De même, elle a subventionné la Mission Locale Sarthe et Loir.

Le chantier école, dont 10 jeunes ont bénéficié, a été renouvelé dans le jardin public de Sablé avec le concours de la Mission locale et du GRETA. Ce chantier est toujours axé sur la découverte des métiers liés notamment aux espaces verts, à la maçonnerie.

Dans le cadre des différents grands chantiers entrepris sur le territoire, 1 430 heures de travail (1 116 heures en 2012) ont été réalisées avec le support des clauses sociales dans les marchés publics. Les chantiers du PEM, de rénovation de l'usine des eaux de la Martinière, le centre ancien 3^{ème} tranche de Sablé-sur-Sarthe et ceux de rénovation du quartier du Pré ou du futur quartier de la Pellandière ont accueilli des salariés en insertion.

La Communauté de communes a renouvelé son soutien au Panier du Pays sabolien. L'association a accueilli 355 ménages en 2013 (395 en 2012). Le travail de l'association vise à promouvoir l'implication des bénéficiaires en son sein, à organiser la distribution en privilégiant l'autonomie des bénéficiaires et à faire de l'aide alimentaire un support d'accompagnement social et éducatif. Un travail de partenariat inter associatif, coordonné par le CCAS de Sablé-sur-Sarthe, permet d'organiser des sorties conviviales ou des animations notamment à l'occasion de Noël.

Le CISPD a poursuivi son travail de couverture et d'intervention en prévention du territoire. Au total, 6 axes de travail ont été définis et validés par la Commission plénière. Ils concernent la sécurité publique, la prévention de la délinquance chez les jeunes majeurs et mineurs, la protection des victimes et la prévention des violences intra familiales, la prévention des incivilités routières, la médiation de terrain et la mise en place d'un réseau local de partenaires.

Le moment phare de l'année 2013 aura été l'organisation du colloque « Prévenir la violence des jeunes en accueil collectif : le rôle, la légitimité de l'adulte ». 243 professionnels de l'éducation, du secteur social, des services municipaux et communautaires, élus ont participé à cette rencontre basée sur des échanges en matière de pratiques professionnelles quotidiennes.

Les trois médiateurs (dont un emploi d'avenir) poursuivent leur travail et leurs actions de proximité dans toutes les communes. Travail de proximité, rencontres avec des groupes de jeunes, discussions avec les élus, médiations en cas de conflits ont constitué la base de leur travail quotidien. Un tableau de bord hebdomadaire est établi permettant un suivi des interventions de terrain et un partage de l'information avec les partenaires.

A noter également que la médiation sociale a fait l'objet d'une évaluation de son action. Diagnostic, entretiens avec les partenaires locaux, les élus ont permis de dégager des pistes d'amélioration de cette activité dont l'ensemble des communes soulignent l'intérêt et la nécessité.

La collaboration est étroitement entretenue avec les services de Gendarmerie et la Police municipale de Sablé-sur-Sarthe.

Le CISPD développe également tout un programme d'actions en direction des établissements scolaires mais aussi du grand public. Une animatrice médiatrice développe ce programme d'actions au sein des établissements scolaires du territoire. Des conférences discussions ont été organisées régulièrement sur l'année 2013 sur différentes thématiques et animées par des professionnels reconnus :

La collaboration se poursuit avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) pour définir les mesures alternatives à l'incarcération ou permettre l'accueil de délinquants en leur évitant l'emprisonnement. Au total, les collectivités ont accueilli 13 personnes (13 en 2012) en TIG et TNR pour un volume total de 670 heures (670 heures en 2012) sur l'année. Il convient d'y ajouter une nouvelle disposition mise en place en 2012 : la mesure de responsabilisation. Elle s'applique aux jeunes et adolescents. 3 mesures ont été prises en 2013 pour 18 heures de participation à des interventions d'intérêt général.

Le Pôle droits et devoirs des familles est toujours installé et opérationnel dans les locaux de la rue Pasteur à Sablé. Il rassemble l'ensemble des intervenants d'aides aux victimes, d'assistance aux consommateurs, du planning familial, de conciliation judiciaire et des Points information.

5 – Tourisme et patrimoine

Le travail de mise en œuvre du Schéma communautaire de randonnée s'est poursuivi. Des sentiers nouveaux ont été aménagés sur les communes de Solesmes tandis que le sentier d'Auvers le Hamon a connu une bonne avancée sur la fin des négociations foncières. Sur les autres communes (Notre Dame du Pé, Précigné, Pincé, Asnières, Juigné) les chemins ont été entretenus avec de nombreux travaux de reprise des chemins, des fossés et de pose de drains.

Les travaux d'entretien des sites naturels de la jeune Panne et de la carrière de Grez-en-Bouère ont été poursuivis pour améliorer les conditions d'accessibilité et d'exercice des activités. La dernière phase de sécurisation et nettoyage des falaises a pu être réalisée. De même, l'entretien et l'aménagement du parcours de canoë kayak du Bras de la Marbrerie a été réalisé dans le cadre des écourues sur la Sarthe en octobre et novembre.

L'Office de Tourisme du Pays de Sablé a poursuivi son action d'information et d'animation de la saison touristique dans le cadre de la convention d'objectifs renouvelée avec la Communauté de communes. Elle fixe également les conditions de couverture du territoire pendant la saison estivale avec les antennes d'Asnières-sur-Vègre, Parc-sur-Sarthe et Solesmes qui ont été activées, comme par le passé. Au total, durant la saison d'été, l'Office du tourisme a accueilli 6 048 personnes et répondu à 6 808 demandes. Il a participé à différents salons organisés par la FDOTSI, Sarthe Développement ou la Vallée de la Sarthe. En outre, l'Association de Développement touristique de la Vallée de la Sarthe a poursuivi la réflexion pour l'installation d'un stand de présentation touristique sur l'aire d'arrêt de Parc-sur-Sarthe sur l'A 11. La Communauté de communes a apporté une contribution de 3 000 €. La réflexion sur l'Office du Tourisme de destination, réflexion à laquelle la Communauté de communes est directement associée, s'est poursuivie avec le concours du cabinet Pierre Alland.

La convention de partenariat et financement de l'ADTVS a été renouvelée. Elle fixe les engagements de l'association en matière de promotion touristique : participation à des salons, site internet, brochures, diffusion de produits touristiques, observatoire du tourisme et mise en réseau des partenaires.

Les différents marchés de travaux concernant le Centre de Ressources du patrimoine de Pays à Asnières-sur-Vègre ont été signés. Le chantier a commencé mais s'est vite trouvé confronté à différents problèmes techniques liés au classement du bâtiment au titre des Monuments historiques. Des solutions techniques ont été recherchées avec les entreprises, l'architecte et les différents bureaux de contrôle. Les marchés concernant la scénographie ont été attribués à 3 entreprises pour ce qui concerne les éclairages, mobiliers et audiovisuels, la conception graphique, et la production multimédia.

En préalable au commencement des travaux, une campagne de fouilles préventives avait été réalisée à la demande de la DRAC. Le cabinet ARCHEOLOIRE a réalisé cette campagne du 8 octobre au 30 novembre mettant à jour des éléments intéressants pour l'histoire du lieu, ces mêmes éléments pouvant être intégrés à la scénographie envisagée.

Un projet de mise en Scan 3D du manoir de la Cour est envisagé avec le CRAPA (Centre Allonnais de Recherche et de Prospection Archéologique). Le principe d'une subvention de 2 190 € a été arrêté pour aider ce projet sous réserve que l'ensemble du financement soit rassemblé.

La Communauté de communes a apporté son soutien à une étude engagée conjointement par les communes de Pincé et Saint-Denis-d'Anjou pour envisager la création d'un passage (type bac à chaîne) sur la Sarthe. Cette étude a permis de démontrer la faisabilité de ce franchissement permettant de développer le schéma de randonnées communautaire. Une étude de maîtrise d'œuvre est maintenant lancée avec le concours financier (2 500 €) de la Communauté.

6 – Environnement, développement durable et énergie

Le rapport détaillé de l'activité du service environnement (collecte et traitement des déchets, SPANC) est joint au présent rapport. Il conviendra de s'y reporter pour avoir une analyse fine des différentes composantes de ses activités. Il faut cependant rappeler quelques éléments marquants.

La Communauté a mis effectivement en œuvre la redevance gestion des déchets ménagers à l'issue de la phase test du dernier semestre 2012. Cette refonte complète de la facturation du service a nécessité des efforts de communication et d'explication. Les changements radicaux de comportement des usagers du service ont entraîné dès septembre 2013 une adaptation importante de la tarification avec entre autre baisse des seuils, révision de la part fixe. Après un an d'expérience, il a été décidé de refondre le service pour le 1^{er} janvier 2014 : redéfinition des tournées avec un passage tous les 15 jours pour la collecte des ordures ménagères et poursuite des tournées en mono ripeur,...). La tarification a été revue en conséquence. Trois lettres info ont été distribuées à l'ensemble des habitants. Des guides du tri, les calendriers de collecte ont été réédités, l'investissement des agents et le service N° vert mis en place ont montré leur efficacité dans ce changement majeur. Le règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés a été adapté pour tenir compte des évolutions du service. La Communauté de communes a acquis un nouveau véhicule de collecte. Enfin, des conventions ont été convenues avec les propriétaires pour permettre l'accès des véhicules de collecte sur des voies privées et y faire les manœuvres nécessaires au bon fonctionnement du service.

Les conventions pour la reprise des déchets issus du tri ont été renouvelées : ECOFOLIO, DEEE, papiers recyclables, lampes usagées,... Toujours pour améliorer le tri des déchets, une convention pour l'implantation de composteurs collectifs a été définie pour tout collectif de logements (Sarthe Habitat, Résidences personnes âgées, copropriétés,...). Des conventions financières et techniques ont été signées avec la Ville de Sablé-sur-Sarthe et Sarthe Habitat pour fixer les conditions d'implantation de conteneurs semi enterrés (ordures ménagères, tri, verre) dans les quartiers d'habitat collectif ou dans le cadre de la création d'un nouveau quartier (Eco quartier Rive Sud). 74 conteneurs semi-enterrés ont été installés sur Sablé au dernier trimestre 2013. Leur mise en service a été effectuée au cours du 1^{er} trimestre 2014. Les marchés du transport et du traitement des ordures ménagères ont été attribués à Séché Transport et Séché Eco Industries pour une période ferme de 4 ans renouvelable 2 fois un an.

Dès 2010, une des premières mesures en matière de prévention des déchets a consisté à mettre en place des composteurs individuels. Au total, depuis son lancement, près de 1 511 composteurs ont été distribués.

L'activité réemploi a été reprise par la Croix-Rouge à compter du 1^{er} janvier 2013.

La mise en œuvre de la redevance déchets ménagers a eu un impact immédiat sur le volet prévention des déchets puisque le volume d'ordures ménagères collecté a baissé d'environ 24 % alors que celui du tri augmentait de près de 23 %. De plus, l'accès à la déchèterie est, depuis le 1^{er} janvier 2014, limité aux seuls usagers du territoire grâce à l'installation du contrôle d'accès. L'éco-conseiller a poursuivi son travail d'information et de sensibilisation notamment lors de la mise en place des composteurs individuels et sa présence sur les marchés ou en grandes surfaces.

En matière de SPANC, les contrôles des installations se sont poursuivis suivant le programme arrêté. L'ensemble des installations a fait l'objet dudit contrôle sur toutes les communes définissant les installations conformes et non conformes. Le SPANC a poursuivi ses missions de contrôle des nouvelles installations.

En matière d'énergies renouvelables, la Communauté a travaillé sur différents axes :

- Le projet de ferme solaire sur l'ancien site d'enfouissement de Vion mené par la Société IEL a suivi son cours et notamment son instruction dans le cadre des appels à projets nationaux examinés par l'autorité de régulation de l'énergie.
- La Communauté a décidé de son adhésion au dispositif Cit'Ergie porté par l'ADEME visant à la labellisation de la collectivité en matière de maîtrise de l'énergie. Le dossier de candidature a été retenu et le recrutement d'un conseiller Cit'Ergie a été lancé (procédure conjointe avec la Ville de Sablé-sur-Sarthe) pour accompagner les phases diagnostic et suivi.

Le comité de pilotage a arrêté les objectifs et travaillé sur le programme d'actions qui touche à la fois au développement territorial (stratégie à développer sur les enjeux climatiques et énergétiques), le patrimoine de la collectivité, les approvisionnements en eau, assainissement, la mobilité, l'organisation interne et la communication.

- La Communauté de communes a adhéré au service Conseil en Energie Partagé (CEP) mis en place par le Pays Vallée de la Sarthe. Il s'agit d'un service d'aide à la gestion énergétique du patrimoine des collectivités. Il concernera le diagnostic et préconisations sur certains équipements communautaires (bilan et suivi des consommations et dépenses en énergies et eau, accompagner et évaluer la mise en œuvre de plans d'actions identifiés, accompagner les collectivités sur leurs projets, accompagner les changements de comportements).
- La Communauté a décidé d'adhérer au PACTE (Plan d'Actions pour le Climat et la Transition Energétique) conduit par le Pays Vallée de la Sarthe eu égard aux nombreuses actions qu'elle conduit en matière d'économies d'énergie et de lutte contre le changement climatique.

La Communauté a participé aux comités locaux d'information et concertation des installations classées IONISOS et ALSETEX.

7 – Aménagement du territoire et nouvelles coopérations

Le dossier majeur a toujours concerné la réalisation du Pôle d'échange multimodal de la gare de Sablé inauguré en avril 2013. A noter que la gare de Sablé enregistre 1 438 montées/descentes par jour ordinaire de base.

Les 1^{ères} ébauches de convention de gestion des différents espaces du PEM ont été réalisées. Les ajustements financiers en fonction des travaux réalisés et les dépenses subventionnables ont nécessité des négociations entre tous les partenaires

Les esquisses techniques et financières de rénovation du bâtiment voyageur de la gare ont été rendues suite aux demandes du Comité de pilotage d'en revoir le coût initial. Le Comité de pilotage a validé la dernière proposition d'un montant de 730 429 € qui a fait l'objet d'une convention pour la maîtrise d'œuvre et de financement des travaux à venir associant la SNCF, la Région, le Département, la Ville de Sablé-sur-Sarthe et la Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe.

Le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Vallée de la Sarthe a poursuivi ses travaux pour aboutir au Programme d'Aménagement et Développement Durables. Les différents groupes de travail ont, au vu du diagnostic territorial, envisagé différents scénarios retenant in fine la stratégie suivante: au cœur des dynamiques de demain, le Pays Vallée de la Sarthe, un écrin pour l'innovation dans les modes de production comme les modes de vie.

La convention de développement local avec le Conseil général se poursuit et a fait l'objet d'un avenant de prolongation jusqu'au 31 décembre 2015. L'aménagement de la ZA des Mandrières a été intégré à cet avenant.

La Communauté a poursuivi son adhésion au portail « Vigifoncier » porté par la SAFER permettant d'avoir une connaissance du marché foncier sur le territoire mais aussi de disposer des informations de la base de données de la SAFER.

Le Comice cantonal s'est déroulé à Vion le 15 juin.

8 – Culture et sports

Le Centre aquatique a connu une fréquentation record depuis son ouverture en avril 2008 avec 162 400 entrées effectuées dont 36 799 scolaires et accueils de loisir. 6 388 abonnements ont été souscrits et 1 000 personnes sont inscrites aux activités régulières. Il a organisé son cinquième anniversaire le 8 juin avec une visite ouverte à tous des locaux techniques en matinée, des animations et des opérations flash pour découvrir les différentes activités proposées en après midi. La journée a été clôturée par une soirée musicale animée par un disque dj..

Cette fréquentation est en progression régulière depuis l'ouverture (+ 127 % depuis 2007). Les aménagements successifs avec différents jeux acquis pour les usagers (structures gonflables, toboggan, vélos aquatiques) ont permis de fidéliser la clientèle.

Les deux fermetures techniques de mars et septembre ont permis de solutionner les différents problèmes de fonctionnement soulevés par l'exploitation du site.

Une convention avec le Conseil interfédéral des activités aquatiques positionne le Centre aquatique dans le dispositif « école de natation française » qui fixe trois niveaux de progression dans l'apprentissage de la nage (Sauv'nage, Pass'sports de l'eau et Pass' compétition) et nécessite un avenant à la convention avec le Club des Goëlands concernant l'école de natation.

Toutes les activités et enseignements dispensés à la Maison des Arts et Enseignements sont maintenant de compétences communautaires. Les interventions en milieu scolaire y compris pour le sport s'y référant relèvent également de la compétence communautaire. La refonte des IMS par la Direction académique, avec notamment une réduction du nombre d'heures qui y sont consacrées, a nécessité des adaptations des services.

La Maison des Arts et Enseignements (MAE) a poursuivi sa structuration autour du Conservatoire. De nouveaux enseignements ont vu le jour avec en perspective à moyen terme un classement en conservatoire à rayonnement départemental. L'activité Orchestre à l'école a été poursuivie sur le site de Précigné avec 25 élèves et une ouverture sur Juigné-sur-Sarthe avec les instruments à cordes (18 élèves).

La convention Classe Horaires Aménagés Musique (CHAM) et Classes à Horaires Aménagés Danses (CHAD) se poursuit avec l'Inspection Académique et font partie intégrante du paysage culturel de la Communauté. Un cycle complet est maintenu effectif. 110 élèves et collégiens fréquentent les CHAM et 26 collégiens les CHAD.

Le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal assure ses enseignements artistiques (musique, danse, art dramatique) auprès de 1 276 usagers pour 1 818 inscriptions dans 35 disciplines, dont 93 inscriptions pour les activités culturelles. 2 640 élèves (1 774 en 2012) ont bénéficié des interventions en milieu scolaire.

L'ensemble vocal Seguido est toujours accueilli en résidence. La Compagnie de danse l'Eventail a organisé une soirée au château sur le thème « les précieuses » et « la chambre bleue d'Arthémir ».

Le Conservatoire a participé à la Folle Journée en Région sur le thème de la musique américaine du XX^{ème} siècle. Le cap de 3 000 spectateurs (3 105 exactement) ayant fréquenté les 14 concerts proposés a été passé.

La convention d'accueil en résidence et de partenariat avec la Compagnie l'Eventail pour la période 2013 – 2015 fixe plusieurs objectifs en matière de création, de diffusion, de sensibilisation et de formation, de recherche et de notation (déchiffrement de partitions chorégraphiques).

Une convention de partenariat a été signée avec la Houlala Compagnie, troupe de théâtre en résidence sur la Communauté de communes. Cette convention prévoit notamment les conditions matérielles et financières de soutien à la création du nouveau spectacle de cette troupe « sans dessus dessous ». La préparation de ce spectacle est aussi assurée en partenariat avec d'autres communes (Parcé-sur-Sarthe, Juigné-sur-Sarthe, Auvers-le-Hamon).

Le Conservatoire a organisé avec succès le 31^{ème} stage d'orchestres d'harmonie rassemblant 85 stagiaires sur la dernière semaine d'août avec les séquences pédagogiques au Conservatoire et un concert final au Centre culturel.

La convention relative aux enseignements artistiques avec le Conseil général pour une nouvelle période triennale (2012 – 2014) est entrée dans sa 2^{ème} année. Elle fixe de nouvelles modalités de financements (134 000 € pour les frais de personnel intégrant 10 000 € au titre de la coordination du réseau dans le cadre du Pôle ressource Pays Vallée de la Sarthe et pour le soutien au développement du 3^{ème} cycle et 4 000 € pour le stage des orchestres d'Harmonie).

Des conventions de partenariat pour la formation de jeunes pilotes d'avion ont été renouvelées avec l'aérodrome du Sud Sarthe Paul Métairie (Brevet de base) et l'Aéro Club les ailes du Maine Avion (Brevet de pilote privé avion).

La Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe a pris en charge les dépenses liées à la fréquentation des bibliothèques par les établissements scolaires. 2 402 élèves (2 409 en 2012) ont fréquenté les bibliothèques de Sablé (1 972 élèves), Précigné (346 élèves) et de Bouessay (84 élèves).

La convention « chèques collèges 72 » avec le Conseil général a été renouvelée pour l'année scolaire 2012-2013. Elle permet l'accueil des collégiens à des activités sportives, culturelles et de loisirs.

La Communauté a pris en charge les dépenses liées aux fonctionnements du Centre médico-scolaire, du Réseau d'Aides aux Enfants en Difficulté Scolaire (RASED) et de plusieurs Classes d'Insertion Scolaire (CLIS).

Le projet soutenu par le Rectorat de mettre à disposition des enseignants, des élèves, des parents des collectivités locales un Espace Numérique de Travail (ENT) a suivi son cours avec notamment la formation des enseignants à la pratique de ce nouvel outil. Le déploiement de cette plateforme concernera toutes les écoles du 1^{er} degré publiques et privées de la Communauté de communes.

La convention triennale avec l'association Maine Sciences a connu sa 1^{ère} année de mise en œuvre avec l'organisation d'expositions, conférences et animations itinérantes, visant à développer la culture scientifique et technique sur le territoire : « aventure scientifique en terre australe », « l'extraordinaire ordinaire », « le son ». En 2013, 4 099 auditeurs ont participé aux animations dont 1 400 personnes pour le seul village des sciences. L'association regroupe 90 adhérents.

9 – Services aux personnes âgées et handicap

Le CLIC Vallée de la Sarthe a été intégré au Conseil général à compter du 1^{er} janvier 2013.

En octobre, dans le cadre de la semaine bleue, le CLIC en lien avec ses partenaires a organisé avec succès le 3^{ème} Forum des seniors. Au total, environ 450 personnes ont fréquenté les différents stands présentant les services aux personnes, les activités de loisirs sportifs ou culturels, la sécurité, les équipements du logement, ... Des réunions débats ont été organisées avec la Gendarmerie, le CISPD sur les thèmes de la sécurité routière, de la prévention des cambriolages, ...

Le service de portage de repas à domicile pour personnes âgées est maintenant en régime de croisière. 107 personnes âgées sont bénéficiaires en moyenne quotidienne du service. L'activité enregistre 176 bénéficiaires sur l'année. Le portage se fait au domicile des bénéficiaires permettant ainsi d'assurer une forme de lien social et de prévenir les risques liés à l'isolement. Au total, 30 300 repas ont été livrés sur l'année. 148 repas seulement n'ont pas été facturés aux bénéficiaires suite à une hospitalisation (0,4 %).

Une enquête de satisfaction est faite maintenant régulièrement auprès des bénéficiaires. Elle permet d'adapter au sein de la commission « menu » du Syndicat Mixte de restauration la qualité de la prestation offerte aux personnes âgées.

Les Commissions Accessibilité et Travaux ont poursuivi la mise en œuvre du programme de mise en accessibilité du domaine public suite au diagnostic réalisé par le cabinet SAFEGE. Le rapport annuel de la Commission a été présenté en Commission. Comme chaque année dans le cadre du programme pluriannuel élaboré en 2007, 35 000 € ont été consacrés en 2013 à la mise aux normes de l'espace public. L'ensemble des travaux réalisés dans le cadre de ce programme sont rappelés dans la rubrique travaux voirie.

La Communauté a adopté son plan de mise en accessibilité de la voirie et de l'espace public pour les dix prochaines années. Ce plan prévoit la répartition des charges entre la Communauté de communes et les communes. Il a été transmis à Monsieur le Préfet, au Conseil général et à la Maison départementale du handicap. Il précise l'état de l'espace public et les cheminements prioritaires et secondaires retenus, et dresse aussi un état du cadre bâti existant.

A noter également que la Communauté de communes a décidé d'adhérer à la Charte d'engagement pour favoriser l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés initiée par la Maison de l'Emploi et le Club de développement. Cette plateforme permet d'accompagner les différents signataires dans la recherche de solutions pour répondre aux obligations de la loi de 2005, mais aussi de diffuser l'information par toute manifestation ou opération collective ou évaluation en milieu de travail.

L'association Mobile IT 72 a été créée en 2011. Son objet est de faciliter les déplacements des personnes handicapées ou âgées sur le territoire de la Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe. Les demandes de déplacement concernent principalement l'accès à la Parenthèse (accueil de jour), au PSSSL, à divers rendez vous (médecins, spécialistes,...). L'association a acquis un véhicule en 2013 financé par LEADER, les Caisses de retraite et la Communauté. Un deuxième véhicule a été financé par les Rotary Club de Sablé et Bückeburg et la Fondation Rotary International. A ce jour, l'association mobilise 70 bénévoles environ qui assurent les déplacements de 170 personnes âgées et handicapées environ. Outre l'aspect service rendu indéniable, cette association assure, elle aussi une forme de lien social dont tous les partenaires (notamment les bénéficiaires) louent l'efficacité. L'association bénéficie du soutien financier de la Communauté pour son fonctionnement.

10 – Politiques d'animation et de loisirs

Elles recouvrent des domaines très divers en lien avec l'accueil des enfants et adolescents, les actions sur la parentalité.

Le RAMPI a poursuivi ses activités d'animation du réseau des assistantes maternelles du territoire (305 assistantes concernées pour 1 215 places d'accueil). Une convention a été passée avec la Commune de Bouessay pour créer un lieu de jeux et rencontre pour les assistantes maternelles.

3 130 accueils/contacts ont été réalisés (+ 10.9 %) et 1 679 heures d'animation (contre 1 656 heures en 2012 soit + 1.4 %) ont été réalisées.

Pour la première fois depuis la création du RAMPI, le nombre d'assistantes maternelles reçues en 2013 sur les temps d'accueil individuel est supérieur à celui des parents. Cela confirme le fait qu'il y a moins de contacts par des parents en recherche d'accueil, et aussi moins de RDV pour l'accompagnement à la rédaction de contrats de travail et d'accueil (185 en 2012 contre 66 en 2013).

Le sujet de l'alimentation du jeune enfant continue de susciter des interrogations chez les assistantes maternelles. C'est pourquoi le service continue de proposer chaque année des ateliers cuisine avec une diététicienne, au sein de la cuisine collective de la CAF. Sur cette même période correspondant à la semaine du goût, les enfants bénéficient d'ateliers de découverte autour de la thématique du goût.

La réflexion autour d'un accueil qualitatif des enfants et assistantes maternelles sur les temps « Jeux et Rencontres » a été poursuivie. Le temps « Jeux et Rencontre » a été ouvert sur la commune de Bouessay en septembre ce qui a contribué à la multiplication par trois des contacts sur cette commune. Le service a également poursuivi le travail d'aménagement des locaux dans lesquels sont accueillis les temps collectifs (Parcé-sur-Sarthe).

En plus de ces différentes actions, le point fort de l'année a porté, en termes de qualité de prise en charge de l'enfant, sur la réalisation d'une charte d'accueil sur les temps « Jeux et Rencontres ». Cette charte a été coréalisée par 13 assistantes maternelles et les animatrices du RAMPI. Ce projet a nécessité 7 réunions organisées en soirée.

Pour les multi-accueils, l'ensemble des actions sont contenues et soutenues dans les conventions incluses dans le Contrat Enfance Jeunesse 2011 – 2014 avec la CAF et la MSA pour le financement des accueils de jeunes enfants au titre de la prestation de service ordinaire (PSO) et prestation de service unique (PSU). Cette nouvelle tarification modulée tient compte de la capacité contributive des familles.

La fréquentation des multi-accueils montre un taux moyen d'occupation de 93 % pour Bouskidou et de 82 % pour Saint-Exupéry. Le nombre d'enfants accueillis en moyenne pendant les horaires d'ouverture varie entre 10 et 14 enfants selon les sites. Au total, 1 204 enfants (1 221 en 2011) sont inscrits dans les multi-accueils dont 503 les fréquentent régulièrement. 42 430 heures (42 255 en 2012) ont été consommées pour l'accueil des enfants dont 40 752 (39 546 en 2012) pour les 2,5 mois à 4 ans et 1 678 (2 709 en 2012) pour les 4 à 6 ans.

Une convention d'objectifs et de financement a été conclue avec la CAF pour le lieu d'accueil parents - enfants "la clé des chants" qui a accueilli sur l'année 1 037 parents et enfants dans les diverses animations (859 en 2012). Cette action vise à faciliter l'exercice de la fonction parentale à partir de l'écoute et d'échanges autour des liens familiaux et sociaux. Cette convention couvre la période 2012 – 2015.

Un espace parents – bébés a été aménagé au PSSL dans le cadre du réseau Pôle enfance Sarthe et Loir (PESeL) en lien avec les partenaires que sont le SESSAD, l'APEI, la Ville de Sablé. Les visites dans les chambres, 423 au total sur l'année, sont toujours organisées. Ce dispositif permet un soutien aux parents et cherche à faciliter la relation parents enfants. La permanence est dorénavant assurée à la Maison des Associations à Sablé. L'espace a ainsi mis en place 26 séances regroupant au total 216 parents et bébés (128 en 2012).

La compétence accueils de loisirs (avec ou sans hébergement, raids, camps et séjours thématiques) sur l'ensemble des vacances scolaires a été mise en œuvre intégralement comme en 2012 (hiver, printemps, Toussaint et été). Au total, 15 295 (15 104 en 2012) jours de présences/enfants ont été réalisés : 2 296 aux petites vacances (2 807 en 2012) et 11 648 l'été (11 072 en 2012). 1 779 (1 578 en 2012) jeunes différents ont été accueillis sur différents sites (Sablé-sur-Sarthe, le Bailleul, Louailles, Auvers-le-Hamon, Parcé-sur-Sarthe, Courtiliers) et activités. Les conventions ont été renouvelées avec les communes pour la mise à disposition des locaux. Une nouvelle convention a été signée avec la CAF de la Sarthe pour le développement et le financement des ALSH (2013 – 2016). La Communauté de communes a procédé à l'acquisition du site du Rosay à Sablé-sur-Sarthe, site qui accueille de manière permanente les accueils de loisirs, notamment ALSH ados.

Pour l'été, les accueils de loisirs (camps et raids) avec hébergement ont rassemblé 128 jeunes (130 en 2012). Les stages de loisirs culturels ont accueilli 179 stagiaires (151 en 2012).

La Communauté de communes a poursuivi les accueils d'enfants porteurs de handicap (8 enfants accueillis avec mise à disposition d'un accompagnant).

La Communauté de communes a apporté son soutien au Réseau de Réussite Scolaire Anjou – Sablé – Précigné dans le cadre du prix des lecteurs pour l'accueil d'Hubert Ben Kemoun, écrivain ligérien, qui est intervenu auprès de 13 classes du cycle 3 et 6^{ème}.

II - Les résultats du compte administratif 2013

La différence entre les dépenses et les recettes de l'exercice 2013, hors résultats antérieurs, correspond à un **excédent de fonctionnement de + 728 182,83 € ①** et à un déficit d'investissement de - 1 142 200,74 €②.

Pour l'investissement, après prise en compte des résultats antérieurs pour + 993 157,71 € (c'est-à-dire le compte 001 pour + 484 156,26 €, et le compte 1068 pour + 509 001,45 €), qui permettent de couvrir les restes à réaliser nets de 2012 qui ont été constatés dans les écritures réelles de 2013, le résultat de la section d'investissement passe à - 149 043,03 € (soit - 1 142 200,74 € ② + 993 157,71 € ci-dessus).

Puis, en tenant compte des restes à réaliser nets au 31 décembre 2013 (- 579 870,45 €), **le résultat final de la section d'investissement passe à - 728 913,48 €** (- 149 043,03 € - 579 870,45 €).

Ce qui donne un résultat final propre à l'exercice 2013 de - 730,65 €, soit - 728 913,48 € ci avant pour la section d'investissement et + 728 182,83 € d'excédent de fonctionnement.

Avec les résultats antérieurs nets de 2012 (reporté en fonctionnement au compte 002 en 2013) qui s'élèvent à la somme de + 1 742 768,43 €, le résultat final au 31 décembre 2013 s'élève à + 1 742 037,78 € (qui a été reporté en fonctionnement au compte 002 en 2014).

Les deux tableaux suivant retracent les mouvements du compte administratif 2013.

* * *

Vous trouverez également, à la suite, des tableaux qui retracent les résultats des budgets annexes au 31 décembre 2013.

Il s'agit :

- du budget annexe des zones d'activités économiques
- du budget annexe de la Gestion des Déchets Ménagers

* * *

De plus, conformément à la loi, les comptes administratifs 2013 du Budget Principal et des Budgets Annexes accompagnent le présent rapport, de même que les rapports de présentation respectifs.

Compte Administratif 2013

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT									
CHAPITRES --->	011	012	65	66	014/67/68	022	042/68	DÉPENSES	
SERVICES	Frais généraux	Frais personnel	de Subvent ^e Participat ^e	et Frais financiers	Non valeurs	Dépenses imprévues	Amortissement	Total	
A - SERVICES ADMINIST. & TECHNIQUES	485 675	2 028 205,12	303 019,59	42 102,36	405	0		2 859 407	
B - SERVICE INCENDIE			547 395,79	219,67				547 615	
C - COLLEGES			0,00	506,92				507	
D - LOGEMENT	159 426,65	99 960,23	20 344,00	18 918,67	821			299 471	
E - VOIRIE	1 669 351	718 455,12	0,00	1 159,81	243			2 389 209	
F - COLLECTE DES OM	-775	376 276,04	0,00	5 547,77	0			381 049	
F2 - REDEVANCE INCITATIVE	0		66 000,00					66 000	
G - CENTRE DE TRANSFERT	-1 225	19 099,20	0,00		0			17 874	
H - DECHETTERIE	2 457	105 998,55	10,00		0			108 466	
I - TRI SELECTIF	12 133	147 407,02	0,00		0			159 540	
I2 - SPANC	0	22 780,25	68,00		68			22 916	
J - ACTIONS ECONOMIQUES	150 390	228 581,62	199 735,20	104 738,68	204			683 649	
J2 - INSERTION PROFESSIONNELLE	0	0,00	96 220,50		0			96 221	
K - TOURISME	36 664	116 733,53	228 353,95	96,64	0			381 848	
K2 - CENTRE RESSOURCES PATRIMOINE	1 691	36 550,84	0,00	7 647,03				45 888	
K3 - POLE ECHANGE MULTIMODAL	0	0,00	0,00	6 434,11				6 434	
L - CUISINE & LECTURE PUBLIQUE	0	24 867,00	197 796,13	270,49				222 934	
M1 - ENSEIGNEMENT MUSICAL	93 797	1 159 575,96	549,40	7 717,72	44			1 261 683	
M2 - ECOLE DE DANSE	30 877	205 255,11	86,00		0			236 219	
M3 - ART DRAMATIQUE	4 899	42 242,42			0			47 141	
M4 - AUTRES ACTIVITES CULTURELLES	17 796	81 821,53	17 000,60		309			116 927	
M5 - ARTS PLASTIQUES CRI	11 179	94 011,73	0,00					105 191	
N - OPERATIONS NON VENTILÉES					11 999 686			11 999 686	
P - CENTRE AQUATIQUE	711 981,75	657 891,71	1 094,55	119 764,57	12			1 490 745	
Q - CENTRE AERÉ INTERCOMMUNAL	114 900,28	623 960,76	66 999,70		49			805 910	
Q3 - STAGES LOISIRS CULTURELS	15 200,74	18 341,76	0,00					33 543	
Q4 - COLONIES ET RAIDS NATURE	55 753,06	52 879,57	0,00					108 633	
R - RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES	21 412	102 492,67	0,00		0			123 905	
S - ACTION SOCIALE	24 466	204 200,32	80 154,00		0			308 820	
S2 - PERSONNES AGÉES	7 565	111 085,15	142 411,20		0			261 061	
T - CENTRE MÉDICO SCOLAIRE & RASED	11 458	5 589,00	1 557,39		0			18 604	
U - MULTI ACCUEIL	66 988	353 948,49	1 53,83		1			421 092	
V - CONTRAT ENFANCE JEUNESSE	170	22 955,64						23 125	
Z - ENERGIES NOUVELLES	0	0,00	0,00		0			0	
O - OPERATIONS D'ORDRE				-10 814,67			829 900,39	819 086	
TOTAUX	3 704 229	7 661 166	1 968 950	304 309,77	12 001 842	0	829 900	26 470 398	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	0,00

écarts =

Compte Administratif 2013

De CA 2013 à BUDGET 2013

De CA à BUDGET	CHAPITRES ---->
SERVICES	
A - SERVICES ADMINIST. & TECHNIQUES	
B - SERVICE INCENDIE	
C - COLLEGES	
D - LOGEMENT	
E - VOIRIE	
F - COLLECTE DES OM	
F2 - REDEVANCE INCIATIVE	
G - CENTRE DE TRANSFERT	
H - DECHETTERIE	
I - TRI SELECTIF	
I2 - SPANC	
J - ACTIONS ECONOMIQUES	
J2 - INSERTION PROFESSIONNELLE	
K - TOURISME	
K2 - CENTRE RESSOURCES PATRIMOINE	
K3 - POLE ECHANGE MULTIMODAL	
L - CUISINE & LECTURE PUBLIQUE	
M1 - ENSEIGNEMENT MUSICAL	
M2 - ECOLE DE DANSE	
M3 - ART DRAMATIQUE	
M4 - AUTRES ACTIVITÉS CULTURELLES	
M5 - ARTS PLASTIQUES CRI	
N - OPÉRATIONS NON VENTILÉES	
P - CENTRE AQUATIQUE	
Q - CENTRE AÉRÉ INTERCOMMUNAL	
Q3 - STAGES LOISIRS CULTURELS	
Q4 - COLONIES ET RAIDS NATURE	
R - RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES	
S - ACTION SOCIALE	
S2 - PERSONNES AGÉES	
T - CENTRE MÉDICO SCOLAIRE & RASED	
U - MULTI ACCUEIL	
V - CONTRAT ENFANCE JEUNESSE	
Z - ÉNERGIES NOUVELLES	
O - OPÉRATIONS D'ORDRE	
TOTAUX	

VARIATION DES DÉPENSES (PAR RAPPORT AU BUDGET 2013)									
011	012	65	66	014/16/7/68	022	68	DÉPENSES		
Frais généraux	Frais personnel	de Subvent ^o Participat ^o	Frais financiers	Non valeurs	Dépenses imprévues	Amortissement	Total		
-174 325	-124 795	-32 780	-898	-1 595	-160 704	0	-495 097		
0	0	-604	-780	0	0	0	-1 385		
0	0	0	-493	0	0	0	-493		
5 427	-9 040	344	7 919	821	0	0	5 471		
-220 649	9 455	0	-840	243	0	0	-211 791		
-775	-35 724	0	548	0	0	0	-35 951		
0	0	0	0	0	0	0	0		
-1 225	5 099	0	-2 000	0	0	0	1 874		
2 457	1 999	10	-1 000	0	0	0	3 466		
12 133	-593	0	-1 000	0	0	0	10 540		
-3 000	5 780	-432	0	-432	0	0	1 916		
-264 610	-27 418	-3 265	-5 261	204	0	0	-300 351		
0	0	0	-780	0	0	0	-780		
-16 336	4 734	1 227	-903	0	0	0	-11 279		
691	-30 449	-3 000	-3 353	0	0	0	-36 112		
0	0	0	-6 566	0	0	0	-6 566		
-1 000	12 867	-29 204	-1 730	0	0	0	-19 066		
-7 203	-37 424	-5 451	-282	-2 956	0	0	-53 317		
-30 123	-17 745	-914	0	0	0	0	-48 781		
-3 101	7 242	0	0	0	0	0	4 141		
-2 204	-3 178	1	0	309	0	0	-5 073		
-6 821	4 012	0	0	0	0	0	-2 809		
0	0	0	0	-54 514	0	0	-54 514		
-35 018	-53 869	-4 905	-235	12	0	0	-94 016		
900	10 961	500	0	-1 451	0	0	10 910		
-799	342	0	0	0	0	0	-458		
-6 247	-13 120	0	0	0	0	0	-19 367		
-4 588	9 493	0	0	0	0	0	4 905		
466	7 200	-9 846	0	0	0	0	-2 180		
-9 435	24 085	-589	0	0	0	0	14 061		
-17 542	-411	-2 443	0	0	0	0	-20 396		
-29 012	-6 052	154	0	1	0	0	-34 908		
-830	-3 044	0	0	0	0	0	-3 875		
0	0	0	0	0	0	0	0		
0	0	0	-70 815	0	0	6 900	-63 914		
-812 771	-259 595	-91 977	-87 690	-59 358	-160 704	6 900	-1 465 194		

Compte Administratif 2013

RECETTES DE FONCTIONNEMENT											NET	
CHAPITRES --->										RECETTES		
SERVICES	013	70	73	74	75-76-77-78	002	002	002	002	002	Total	
	Recettes/ personnels & divers	Produits d'exploit°	Produits fiscaux	Participat°	Divers	Résultats antérieurs	002	002	002	002	Total	
A - SERVICES ADMINIST. & TECHNIQUES	17 711,34	530 805,62		0	654,68	1 742 804,64					2 291 976	-567 431
B - SERVICE INCENDIE											0	-547 615
C - COLLEGES											0	-507
D - LOGEMENT	219,01	13 350,56		102 320,53	821,37	0					116 711	-182 759
E - VOIRIE	11 498,26	64 875,62		0	12 400,00	0					88 774	-2 300 435
F - COLLECTE DES OM	1 593,13	376 276,04		0	0	0					377 869	-3 180
F2 - REDEVANCE INCITATIVE				0	0	0					0	-66 000
G - CENTRE DE TRANSFERT	60,99	19 099,20									19 160	1 286
H - DECHETTERIE	266,33	105 688,01		0	5 202,72						111 157	2 691
I - TRI SELECTIF	144,22	156 406,00		0	5 475,00	0					162 025	2 485
I2 - SPANC	139,68	9 308,00		2 580,00							12 028	-10 889
J - ACTIONS ECONOMIQUES	529,66	70 158,35		0	125 363,90	0					196 052	-487 597
J2 - INSERTION PROFESSIONNELLE											0	-96 221
K - TOURISME	1 108,23	0,00									1 108	-380 740
K2 - CENTRE RESSOURCES PATRIMOINE	0,00										0	-45 888
K3 - POLE ECHANGE MULTIMODAL											0	-6 434
L - CUISINE & LECTURE PUBLIQUE											0	-222 934
M1 - ENSEIGNEMENT MUSICAL	8 528,41	137 298,46		135 440	0,50	0					281 267	-980 416
M2 - ECOLE DE DANSE	495,43	26 050,70									26 546	-209 672
M3 - ART DRAMATIQUE	9,85	6 891,86									6 902	-40 240
M4 - AUTRES ACTIVITES CULTURELLES	0,00	35 265,59			49,57						35 315	-81 612
M5 - ARTS PLASTIQUES CRI		18 244,67									18 245	-86 946
N - OPERATIONS NON VENTILEES				6 498 722,00	0						23 444 805	11 445 119
P - CENTRE AQUATIQUE	34 555,11	578 405,30		8 176,00	63 194,51	0					684 331	-806 414
Q - CENTRE AERE INTERCOMMUNAL	2 578,05	264 903,07		61 561,64	0						329 043	-476 867
Q3 - STAGES LOISIRS CULTURELS	77,27	5 322,00									5 399	-28 143
Q4 - COLONIES ET RAIDS NATURE	77,28	26 367,10									26 444	-82 188
R - RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES	204,81	4 320,00		44 117,27	108,00						48 750	-75 155
S - ACTION SOCIALE	3 511,96	4 043,86		15 500,00							23 056	-285 764
S2 - PERSONNES AGEES	152,61	205 033,60			6 932,72						212 119	-48 942
T - CENTRE MEDICO SCOLAIRE & BASED	0,00	0,00		0							0	-18 604
U - MULTI ACCUEIL	3 528,14	31 554,09		145 474,64	13,15						180 570	-240 522
V - CONTRAT ENFANCE JEUNESSE	64,10			221 747,36							221 811	198 686
Z - ENERGIES NOUVELLES											0	0
O - OPERATIONS D'ORDRE					19 884,27						19 884	-799 201
TOTAUX	87 054	2 689 667,70	16 946 083	7 235 639	240 100	1 742 805	0,00	0,00	0,00	0,00	28 941 349	2 470 951,26
écarts =	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-36,21	0,00	0,00	0,00	0,00	-36,21	0,00

Compte Administratif 2013

De CA 2013 à BUDGET 2013										
De Ca à BUDGET										
CHAPITRES ---->										
SERVICES	RECETTES					RECETTES				NET
	013	70	73	74	75-76-77	002	Total			
	Recettes/ personnels & divers	Produits d'exploit°	Produits fiscaux	Participat°	Divers	Résultats antérieurs	Total			Total
A - SERVICES ADMINIST. & TECHNIQUES	7 711	14 806	0	-1 000	-1 577	521 036	540 976			1 036 073
B - SERVICE INCENDIE	0	0	0	0	0	0	0			1 385
C - COLLEGES	0	0	0	0	0	0	0			493
D - LOGEMENT	-781	3 351	0	5 321	821	-108 000	-99 289			-104 759
E - VOIRIE	6 498	-5 124	0	-50 000	12 400	-240 000	-276 226			-64 435
F - COLLECTE DES OM	1 593	-35 724	0	0	0	0	-34 131			1 820
F2 - REDEVANCE INCITATIVE	0	0	0	0	0	0	0			0
G - CENTRE DE TRANSFERT	61	5 099	0	0	0	-20 000	-14 840			-16 714
H - DECHETTERIE	266	1 688	0	0	5 203	0	7 157			3 691
I - TRI SELECTIF	144	8 406	0	0	5 475	-3 000	11 025			485
I2 - SPANC	140	-692	0	580	0	0	28			-1 889
J - ACTIONS ECONOMIQUES	-470	2 158	0	0	2 364	-120 000	-115 948			184 403
J2 - INSERTION PROFESSIONNELLE	0	0	0	0	0	0	0			780
K - TOURISME	108	0	0	0	0	-30 000	-29 892			-18 613
K2 - CENTRE RESSOURCES PATRIMOINE	0	0	0	0	0	0	0			36 112
K3 - POLE ECHANGE MULTIMODAL	0	0	0	0	0	0	0			6 566
L - CUISINE & LECTURE PUBLIQUE	0	0	0	0	0	0	0			19 066
M1 - ENSEIGNEMENT MUSICAL	4 528	-1 702	0	440	1	0	3 267			56 584
M2 - ECOLE DE DANSE	0	-949	0	0	0	0	-949			47 832
M3 - ART DRAMATIQUE	10	-108	0	0	0	0	-98			-4 240
M4 - AUTRES ACTIVITES CULTURELLES	-1 000	-17 734	0	0	50	0	-18 685			-13 612
M5 - ARTS PLASTIQUES CRI	0	-6 755	0	0	0	0	-6 755			-3 946
N - OPERATIONS NON VENTILEES	0	0	60 797	-1 060	0	0	59 737			114 251
P - CENTRE AQUATIQUE	5 794	55 405	0	176	29 195	0	90 570			184 586
Q - CENTRE AERE INTERCOMMUNAL	2 578	-9 097	0	12 562	0	0	6 043			-4 867
Q3 - STAGES LOISIRS CULTURELS	77	-678	0	0	0	0	-601			-143
Q4 - COLONIES ET RAIDS NATURE	77	2 367	0	0	0	0	2 444			21 812
R - RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES	-795	1 320	0	3 117	108	0	3 750			-1 155
S - ACTION SOCIALE	1 512	1 044	0	5 500	0	0	8 056			10 236
S2 - PERSONNES AGEES	153	15 034	0	0	933	0	16 119			2 058
T - CENTRE MEDICO SCOLAIRE & BASED	0	0	0	0	0	0	0			20 396
U - MULTI ACCUEIL	2 528	-1 446	0	5 475	13	0	6 570			41 478
V - CONTRAT ENFANCE JEUNESSE	64	0	0	11 747	0	0	11 811			15 686
Z - ENERGIES NOUVELLES	0	0	0	0	0	0	0			0
O - OPERATIONS D'ORDRE	0	0	0	0	-5 116	0	-5 116			58 799
TOTAUX	30 797	30 668	60 797	-7 143	49 869	36	165 025			1 630 219

Compte Administratif 2013

VARIATION DE L'INVESTISSEMENT (PAR RAPPORT AU BUDGET 2013)												
De CA 2013 à BUDGET 2013	CHAPITRES ---->											
De CA à BUDGET	16	022	19/21/28	20 à 23	10/13/024	RàR	001	1068	16	NET	BILAN	2013
SERVICES	Emprunts remboursés	Dépenses imprévues	Amorts	Équipement	Subventions & FCTVA	Restes à Réaliser nets	Résultats antérieurs	Affectation Résultat	Emprunts nouveaux	Total	Total	Total
A - SERVICES ADMINIST. & TECHNIQUES	84	0	0	610 816	-56 451	-290572,86	0	0	200 000	463 877	1 499 950	1 499 950
B - SERVICE INCENDIE	750	0	0	77 776	0	-67053,05	0	0	-70 000	-58 527	-57 143	-57 143
C - COLLEGES	574	0	0	0	0	0,00	0	0	0	574	1 067	1 067
D - LOGEMENT	-5 849	0	0	183 358	-384 319	332864,36	0	0	0	134 845	30 085	30 085
E - VOIRIE	425	0	0	156 368	-58 736	24373,25	0	0	-118 000	4 431	-60 005	-60 005
F - COLLECTE DES OM	-22 217	0	0	0	0	0,00	0	0	0	-22 217	-20 397	-20 397
F2 - REDEVANCE INCITATIVE	0	0	0	0	0	0,00	0	0	0	0	0	0
G - CENTRE DE TRANSFERT	18 000	0	0	0	0	0,00	0	0	0	18 000	1 286	1 286
H - DECHETTERIE	4 000	0	0	0	7 676	0,00	0	0	0	11 676	15 368	15 368
I - TRI SELECTIF	2 000	0	0	0	0	0,00	0	0	0	2 000	2 485	2 485
I2 - SPANC	0	0	0	0	0	0,00	0	0	0	0	-1 889	-1 889
J - ACTIONS ECONOMIQUES	2 059	0	0	659 113	-176 011	-172970,15	0	0	-516 000	-192 566	-8 163	-8 163
J2 - INSERTION PROFESSIONNELLE	0	0	0	0	0	0,00	0	0	0	0	780	780
K - TOURISME	509	0	0	5 005	-10 885	10297,56	0	0	0	4 927	-13 686	-13 686
K2 - CENTRE RESSOURCES PATRIMOINE	2 608	0	0	2 042 593	-1 293 392	-130385,29	0	0	-650 000	-28 575	7 536	7 536
K3 - POLE ECHANGE MULTIMODAL	4 503	0	0	39 689	0	124421,61	0	0	-164 000	4 614	11 179	11 179
L - CUISINE & LECTURE PUBLIQUE	506	0	0	0	0	0,00	0	0	0	506	19 573	19 573
M1 - ENSEIGNEMENT MUSICAL	219	0	0	181 938	-4 976	-196697,73	0	0	-110 000	-129 516	-72 932	-72 932
M2 - ECOLE DE DANSE	0	0	0	150 432	0	-131033,02	0	0	-30 000	-10 601	37 231	37 231
M3 - ART DRAMATIQUE	0	0	0	0	0	0,00	0	0	0	0	-4 240	-4 240
M4 - AUTRES ACTIVITES CULTURELLES	0	0	0	-1 495	231	-1927,08	0	0	0	-1 264	-14 875	-14 875
M5 - ARTS PLASTIQUES CRI	0	0	0	0	0	0,00	0	0	0	-1 927	-5 873	-5 873
N - OPERATIONS NON VENTILEES	0	0	0	0	0	0,00	0	0	0	0	114 251	114 251
P - CENTRE AQUATIQUE	840	0	0	76 741	-12 459	-8208,26	0	0	-93 000	-36 085	148 501	148 501
Q - CENTRE AERÉ INTERCOMMUNAL	0	0	0	192 559	774	68,16	0	0	-198 000	-4 598	-9 465	-9 465
Q3 - STAGES LOISIRS CULTURELS	0	0	0	0	0	0,00	0	0	0	0	-143	-143
Q4 - COLONIES ET RAIDS NATURE	0	0	0	0	0	0,00	0	0	0	0	21 812	21 812
R - RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES	0	0	0	-5 502	468	506,87	0	0	0	-4 527	-5 682	-5 682
S - ACTION SOCIALE	0	0	0	98 542	-15 895	-73572,87	0	0	-72 000	-62 926	-52 690	-52 690
S2 - PERSONNES AGEES	0	0	0	2 309	-583	0,00	0	0	0	1 726	3 783	3 783
T - CENTRE MÉDICO SCOLAIRE & BASED	0	0	0	140	-22	-118,27	0	0	0	0	20 396	20 396
U - MULTI ACCUEIL	0	0	0	-1 673	0	136,32	0	0	0	-1 537	39 941	39 941
V - CONTRAT ENFANCE JEUNESSE	0	0	0	2 000	0	0,00	0	0	0	2 000	17 686	17 686
Z - ÉNERGIES NOUVELLES	0	0	0	5 000	0	0,00	0	0	0	5 000	5 000	5 000
O - OPERATIONS D'ORDRE	0	0	0	6 900	0	0,00	0	0	0	12 016	70 815	70 815
TOTAUX	9 012	0	6 900	4 475 711	-1 999 462	-579870,45	0	0	-1 821 000	111 324	1 741 542	1 741 542

ZONES D'ACTIVITÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - CA 2013

	Frais communs 01	Toutes zones 90.10	Zone de la Fouquerie 90.11	Zone des Vignes 90.12	Zone du Clos du Bois 2 90.16	Zone des Courbes 90.18	Zone des Séguinières 90.20	Zone des Mandrières 90.21	Zone de la Martinière 90.23	TOTAL 2013	Restes à Réaliser 2013	TOTAL Global
TOTAL DÉPENSES 2013	438 269,56	8 522,00	907,40	0,00	0,00	20 013,98	205 980,62	848 491,36	5 149,00	1 527 333,92	0,00	1 527 333,92
Dépenses d'investissement	408 666,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	408 666,56	0,00	408 666,56
- Refinancement d'emprunt	212 038,70									212 038,70		212 038,70
- Remb. Capital emprunt	196 627,86									196 627,86		196 627,86
- Dépenses imprévues										0,00		0,00
Dépenses de Fonctionnement	29 603,00	8 522,00	907,40	0,00	0,00	20 013,98	205 980,62	848 491,36	5 149,00	1 118 667,36	0,00	1 118 667,36
Terrains à aménager			907,40									
- Prix d'acquisition + frais			907,40									
- Travaux de réseaux												
Autres charges		8 522,00										
- Taxes Foncières		8 522,00										8 522,00
- Frais divers	129,17											129,17
- Honoraires de cessions (Géomètres, ...)												
- Charges diverses de gestion	1,32											1,32
- Intérêts des emprunts	33 134,24											33 134,24
- Intérêts courus non échus	9 203,29											9 203,29
- Intérêts courus non échus	-12 865,02											-12 865,02
TOTAL RECETTES 2013	359 038,70	0,00	0,00	0,00	1 717,00	22 522,50	0,00	984,87	57 540,00	441 803,07	1 222 000	1 663 803,07
Recettes d'investissement	212 038,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	212 038,70	1 222 000	1 434 038,70
- Refinancement d'emprunt	212 038,70									212 038,70		212 038,70
- Emprunts										0,00		1 222 000,00
Recettes de Fonctionnement	147 000,00	0,00	0,00	0,00	1 717,00	22 522,50	0,00	984,87	57 540,00	229 764,37	0,00	229 764,37
- Prix de vente des terrains cédés					1 717,00	22 522,50			57 540,00	81 779,50		81 779,50
SURFACES VENDUES					3 931	3 003			5 754			
NOMS					LDC	TRICOT			DALLIAN			
					VILLE				GAN			
									FITECO			
- Participation du Budget Principal	147 000,00									147 000,00		147 000,00
- Produits divers	0,00							984,87		984,87		984,87
RÉSULTAT de 2013	-79 230,86	-8 522,00	-907,40	0,00	1 717,00	2 508,52	-205 980,62	-847 506,49	52 391,00	-1 085 530,85	1 222 000	136 469,15
Écritures d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Stocks de terrains aménagés			-907,40			-20 013,98	-204 007,22	-848 491,36	-5 149,00	-1 078 568,96		-1 078 568,96
Variation stocks terrains aménagés			907,40			20 013,98	204 007,22	848 491,36	5 149,00	1 078 568,96		1 078 568,96
Stocks de terrains aménagés					878,50	20 013,98			4 461,90	25 354,38		25 354,38
Variation stocks terrains aménagés					-878,50	-20 013,98			-4 461,90	-25 354,38		-25 354,38
DI - Différence / cessions d'actifs						4 294,29			40 162,92	44 457,21		44 457,21
RI - Différence / cessions d'actifs					1 717,00	18 228,21			17 377,08	37 322,29		37 322,29
RI - VO des terrains cédés						-18 228,21			-17 377,08	-35 605,29		-35 605,29
DF - YNC des biens cédés					-1 717,00	-4 294,29			-40 162,92	-46 174,21		-46 174,21
DF - Différence / cessions d'actifs										0,00		0,00
RF - Différence / cessions d'actifs										0,00		0,00
Excédent fonctionnement antérieur	790,45									790,45		790,45
Résultat d'investissement reporté (001)	-288 649,08									-288 649,08		-288 649,08
Affectation du résultat (1068)	151 649,08									151 649,08		151 649,08
Budget 2013	-215 440,41	-8 522,00	-907,40	0,00	1 717,00	2 508,52	-205 980,62	-847 506,49	52 391,00	-1 221 740,40	1 222 000	259,60
Résultat d'investissement	-333 627,86	0,00	-907,40	0,00	0,00	-20 013,98	-204 007,22	-848 491,36	-5 149,00	-1 412 196,82	1 222 000	-190 196,82
Résultat de fonctionnement	118 187,45	-8 522,00	0,00	0,00	1 717,00	22 522,50	-1 973,40	984,87	57 540,00	190 456,42	1 222 000	190 456,42
	-215 440,41	-8 522,00	-907,40	0,00	1 717,00	2 508,52	-205 980,62	-847 506,49	52 391,00	-1 221 740,40	1 222 000	259,60

Compte Administratif 2013

CA 2013 - CC de SABLÉ

CA 2013	CHAPITRES --->
SERVICES	
F - COLLECTE DES OM (8120+ 8121)	
F2 - REDEVANCE INCITATIVE (8126)	
G - CENTRE DE TRANSFERT (8122)	
H - DECHETTERIE (8123)	
I - TRI SELECTIF (8124)	
N - Ecritures d'ordres et ICNE	
TOTAUX	

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT									
011	012	65	66	014/67/68	022	042/68	DÉPENSES		
Frais généraux	Frais de personnel	de Subvent° Participat°	et Frais financiers	Non valeurs	Dépenses imprévues	Amortissement	Total		
151 092	448 088			8			599 188,71		
184 822	0	257	21 209	96 118		45 758	348 164,66		
298 304	19 367	0	0	0			317 670,73		
349 215	104 901	0	0	18 031			472 147,11		
426 348	149 623		0	43			576 013,83		
1 409 782	721 979	257	19 639	114 200	0	45 758	2 311 614,63		
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

De CA 2013 à BUDGET 2013

De CA à BUDGET	CHAPITRES --->
SERVICES	
F - COLLECTE DES OM	
F2 - REDEVANCE INCITATIVE	
G - CENTRE DE TRANSFERT	
H - DECHETTERIE	
I - TRI SELECTIF	
N - Ecritures d'ordres et ICNE	
TOTAUX	

VARIATION DES DÉPENSES (PAR RAPPORT AU BUDGET 2013)									
011	012	65	66	014/67/68	022	68	DÉPENSES		
Frais généraux	Frais de personnel	de Subvent° Participat°	et Frais financiers	Non valeurs	Dépenses imprévues	Amortissement	Total		
-62 908	1 088	0	0	8		0	-61 811		
-8 178	0	-4 743	-791	-2 882	-1 184	-24 242	-42 020		
-85 696	-633	0	0	0	0	0	-86 329		
-5 785	3 901	0	0	-12 970	0	0	-14 853		
-44 652	-4 377	0	0	43	0	0	-48 986		
0	0	0	-1 570	0	0	0	-1 570		
-207 218	-21	-4 743	-2 361	-15 800	-1 184	-24 242	-255 570		

Compte Administratif 2013

CA 2013 - CC de SABLÉ

INVESTISSEMENT											
CA 2013	16	020	19/21/28	20 à 23	10/13/024	RàR	001	1068	16	NET	
CHAPITRES --->	Emprunts remboursés	Dépenses imprévues	Amorts	Équipement	Subventions & FCTVA	Restes à Réaliser nets	Résultats antérieurs	Affectation du Résultat	Emprunts nouveaux	Total	
SERVICES											
F - COLLECTE DES OM	-			- 270 783		158 806				-111 976,27	
F2 - REDEVANCE INCITATIVE	53 821		45 758	- 118 996	21 109	- 28 377	117 525			-16 801,58	
G - CENTRE DE TRANSFERT	-			166		- 4 372				-4 537,90	
H - DECHETTERIE	-			424	1 948					1 524,13	
I - TRI SELECTIF	-			- 48 834		- 60 343				-109 177,30	
N - Écritures d'ordres et ICNE			- 745							-745	
TOTAUX	-53 820,84	0,00	45 012,96	-439 202,97	23 057,46	65 714,15	117 525,28	0,00	0,00	-241 714	
	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	-117 525,28	0,00	0,00		

De CA 2013 à BUDGET 2013

VARIATION DE L'INVESTISSEMENT (PAR RAPPORT AU BUDGET 2013)											
De CA à BUDGET	16	022	19/21/28	20 à 23	10/13/024	RàR	001	1068	16	NET	
CHAPITRES --->	Emprunts remboursés	Dépenses imprévues	Amorts	Équipement	Subventions & FCTVA	Restes à Réaliser nets	Résultats antérieurs	Affectation du Résultat	Emprunts nouveaux	Total	
SERVICES											
F - COLLECTE DES OM	0			185 217	-232 000	1 588 06,40				-162 976	
F2 - REDEVANCE INCITATIVE	179	10 011	-24 242	86 693	10 934	-283 77,30				-15 802	
G - CENTRE DE TRANSFERT	0			5 834		-43 72,00				-4 538	
H - DECHETTERIE	0			4 576	1 948	0,00				1 524	
I - TRI SELECTIF	0			122 166	-120 000	-60 342,95				-58 177	
N - Écritures d'ordres et ICNE	0		-745			0,00				-745	
TOTAUX	179	10 011	-24 987	404 486	-339 118	65 714,15	0	0	-357 000	-240 714	

Compte Administratif 2013

BILAN

2013
-653 508
1 704 061
-318 234
-437 824
-281 897
1 570
14 169,16

BILAN

2013
-109 693
47 246
77 766
-8 824
6 103
1 570
14 169

IV- Communication

Conformément à l'article 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Maire de chacune des communes membres de la Communauté de communes de communiquer au conseil municipal, en séance publique, le présent rapport.

Les délégués représentant la commune au conseil de la Communauté de communes sont entendus à cette occasion par le Conseil Municipal.

Les Vice-présidents, et moi-même, nous tenons à la disposition des Maires pour, s'ils le souhaitent, venir devant les Conseils Municipaux afin d'explicitier ce document, qui constitue une obligation de la loi du 12 juillet 1999 et est destiné à renforcer la démocratisation et la transparence de l'action des groupements de communes.

Fait à Sablé-sur-Sarthe, le 19 juin 2014

Le Président,

Marc JOULAUD.

